Le château fut racheté par la veuve du marquis de Grollier, pour se couvrir de ses reprises dotales. Toutefois rien ne la retenait plus à Pont-d'Ain, où devait la suivre le triste souvenir de la mort de son mari.

Peu de temps après, le 4 frimaire, an XIII (25 novembre 1804), elle revendait le château et ses dépendances, à M. Gabriel Chossat Saint-Sulpice, maire de la ville de Bourg, pour la somme de 200,000 livres tournois.

J'ai vu cet acte passé devant maître Fromental, notaire à Lyon.

L'acquéreur devait garder une somme suffisante pour payer la rente viagère de 10,000 livres tournois de M^{me} Charvin, créancière de feu le marquis de Grollier, et le reste du prix devait être payé, à diverses échéances, entre les mains de sa veuve.

M^{me} de Grollier, née de Fuligny-Damas, mourut en 1828; elle s'était adonnée à la peinture des fleurs, et y devint tellement célèbre, que Canova l'appela le Raphaël des fleurs!

Son premier maître fut Greuze. La marquise de Grollier avait à Épinay, près de Saint-Denis, une maison de campagne où elle s'était entourée de gens d'esprit, tels que M. de Sabran, Briffaut, etc. La famille possède encore un certain nombre de ses beaux tableaux.

Par suite de diverses alliances, la famille de Grollier quitta définitivement notre pays et habite actuellement le département de l'Oise.

Elle a laissé dans nos contrées le souvenir d'une maison, aimant les lettres, les sciences, encourageant les arts, et surtout faisant le bien. Une des places de notre ville de Lyon porte son nom.

Un vieux cultivateur de Pont-d'Ain m'a raconté que sa mère, femme de chambre au château dans sa jeunesse,